Le Club de Bicolo

Halloween

1 Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes forment la réponse (mot de 8 lettres).



E	H	C	O	S	T	U	M	E	G	L
R	A	L	V	A	M	P	I	R	E	S
D	L	S	A	V	O	U	R	E	U	X
R	L	G	L	I	O	B	D	J	E	E
O	O	R	E	U	T	I	C	D	R	M
M	W	A	U	B	O	N	O	R	I	I
V	E	N	R	R	E	L	U	A	O	T
N	E	D	F	R	U	I	T	C	T	C
U	N	R	I	S	A	N	G	U	S	I
I	S	O	R	T	I	R	O	L	I	V
T	B	C	H	E	Z	T	E	A	H	S

LE VAMPIRE

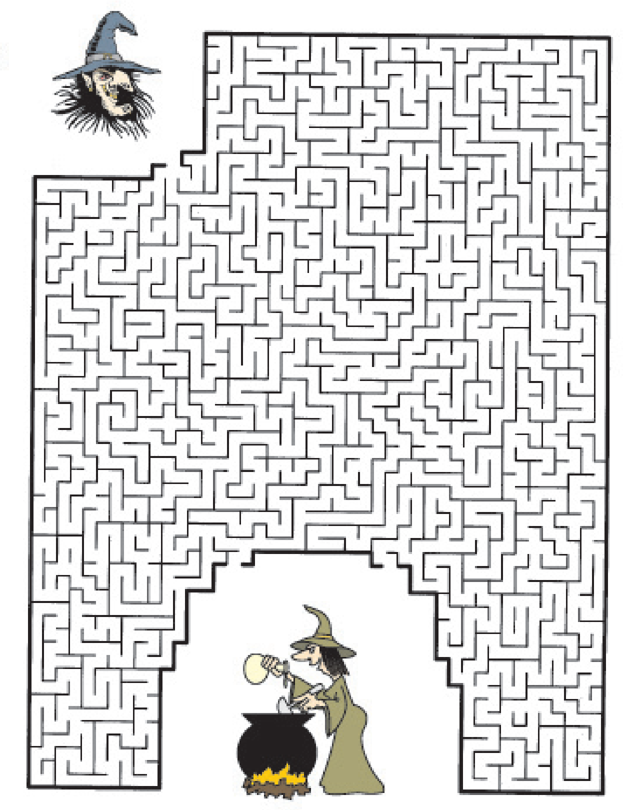


- ❑ BOIRE
- ❑ BON
- ❑ CHEZ
- ❑ COSTUME
- ❑ COU
- ❑ DRACULA
- ❑ FROID
- ❑ FRUIT
- ❑ GRAND
- ❑ HALLOWEEN
- ❑ HISTOIRE
- ❑ JUS
- ❑ LAIT
- ❑ LEUR
- ❑ MORDRE
- ❑ NUIT
- ❑ SANG
- ❑ SAVOUREUX
- ❑ SORTIR
- ❑ TOUT
- ❑ VAMPIRE
- ❑ VERRE
- ❑ VICTIME

Ils sont très nombreux dans ton sang.

Les ________________________________

2 La sorcière est en retard! Relie-la vite à sa compagne.





4 Ordonne les lettres et trouve ce que prépare la sorcière.





3 Colorie en suivant le code.



1 = rouge ❧ 2 = bleu ❧ 3 = jaune
❧ 4 = marron ❧ 5 = vert



SOLUTIONS

1. Globules.
4. Soupe aux chaussettes.

Nouveau visage à la FFT

«Si j'avais un char, je...»

Batiste W. Foisy

On vous en avait glissé un mot la semaine dernière, la Fédération Franco-Ténoise (FFT) a créé un nouveau poste. Depuis trois semaines, Roland Charest est l'agent supérieur de projet de la Fédération.

Qu'est-ce que ça fait un agent supérieur de projet? Bonne question. Laissons le principal intéressé répondre. « Je vais venir en aide à tout le monde. Je vais collaborer avec tout le monde, avec tous les services de la Fédération. »

En fait, Roland aura pour tâche de s'assurer que les différents projets de la fédération aboutissent. Il épaulera aussi le directeur général de l'organisation qui est, c'est bien connu, toujours débordé. D'ailleurs, il ne chôme pas lui non plus. Plusieurs fois au cours de la courte entrevue réalisée pour cet article, nous avons été interrompus par le téléphone, des personnes qui désiraient le voir ou d'autres urgences du même genre.

Avant d'arriver à Yellowknife, il a touché à un peu tout. Diplômé en administration, il a oeuvré pendant 18 ans dans le domaine bancaire, « dont deux comme gérant », précise-t-il. La Banque Nationale l'envoyait dans ses succursales du Québec qui marchaient moins bien afin de redresser leur situation. Il en a fait treize différentes.

Il a aussi été agent immobilier et a opéré un bar pendant quelques années. Sa brasserie, Le Bar aux sports, marchait bien à Shawinigan. « Toute l'élite sportive de la Mauricie est passée chez nous », dit-il.

Il a même étudié la kinésithérapie et pratiqué les massages thérapeutiques. « Je vais me faire livrer ma table de massage », promet-il.

Il a tout de suite été charmé par Yellowknife. « C'est impressionnant. C'est une belle ville. Je ne m'attendais pas à ce que ce soit aussi gros que ça. »

Il n'a pas encore eu la chance de le faire, mais il compte bientôt visiter la périphérie de la ville et son bois.

« Si j'avais un véhicule je serais déjà parti. Je pense aussi à me procurer un ski-doo. »

En voilà un qui devrait se plaire, ici.



Batiste W. Foisy

Le coco et les citrouilles

Fins prêts pour l'Halloween



Cliff Tuyishime et Christopher Moore semblent prendre beaucoup de plaisir à sculpter leur citrouille lors du concours organisé par le CoCo et le programme d'alphabétisation qui a eu lieu à l'école Allain St-Cyr le week end dernier.


Photo : Jacques Angers





Batiste W. Foisy

Une école mal en point

À Colville Lake, la communauté la plus isolée du Sahtu, l'école est en piteux état. Il n'y a qu'une seule salle de classe pour les élèves de la maternelle à la douzième année. Une enseignante donne ses cours dans le placard à balais. L'édifice d'une capacité de 40 personnes en accueille 41 : 36 élèves et cinq employés. Tout ce beau monde n'a pour seule installation sanitaire qu'un unique *honey bucket*, une chaudière surmontée d'un siège de toilette.

Dans les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation de 2000-2001, on annonçait un agrandissement de cet école de 1,5 millions de dollars prévu pour l'année 2005-2006. L'année d'après, la prévision budgétée était devenu l'achat d'une salle de classe portative à 500 000 $, en 2007-2008. Dans les prévisions budgétaires du ministère de 2003-2004, il n'y avait plus du tout de référence à l'école de Colville Lake.

Se joignant aux protestations du conseil de l'école de Colville Lake, le député du Sahtu, Norman Yakeleya, a qualifié la situation de « honteuse à pleurer ». Il a enjoint le ministre de l'Éducation, Charles Dent, d'agir immédiatement pour donner aux élèves de cette communauté une école décente.

Le ministre, qui a dit estimer que l'école ne doit pas être conforme aux normes territoriales, s'est engagé à régler la situation le plus tôt possible. Il n'a toutefois pas pu promettre que des installations soient transportées dans la communauté cet hiver, quand la route de glace sera ouverte.

Le ministre s'est, par ailleurs, engagé à ce que « une personne du ministère » se rende à Colville Lake, d'ici la mi-novembre.

La chasse, la trappe et le prix à la pompe

L'augmentation du prix du pétrole met en péril le mode de vie traditionnel des habitants des TNO, ont tour à tour plaidé les députés d'Inuvik Twin Lakes, Robet MacLeod, et de Monfwi, Jackson Lafferty. Ces deux députés réclament des exemptions de taxe sur l'essence pour les chasseurs et les trappeurs du territoire.

« Il fut un temps où c'était moins cher d'aller sur le territoire prendre sa nourriture. Maintenant les côtelettes de porc de l'épicerie sont meilleur marché », a constaté MacLeod.

Lafferty a pour sa part indiqué que pour un nombre considérable de Ténois, la chasse n'était pas un passe-temps, mais un mode de vie. Selon lui, les personnes qui nourrissent leurs familles et leurs communautés grâce à l'économie traditionnelle méritent des exemptions de taxes au même titre qu'on en donne, ailleurs au pays, aux agriculteurs à cause de la nature essentielle de leur travail. « Dans ma région, les chasseurs et les trappeurs ce sont nos fermiers », a-t-il déclaré dans la langue tlicho.

Le ministre des Finances, Floyd Roland, n'a pas semblé très ouvert à la proposition. « Une exemption de taxes pour les trappeurs et les chasseurs serait difficile à essayer et à mettre en vigueur, a-t-il répondu. Qui se qualifierait au régime et pour quel montant? » Le ministre suggère plutôt aux chasseurs de bénéficier de programmes d'aide à l'économie traditionnelle déjà existants.

Des édifices vides

Payons-nous pour chauffer des édifices vides ? C'est ce que pense le député de Kam Lake, Dave Ramsay et la députée de Hay River South, Jane Groenewegen.

En avril dernier, avec d'autres députés, ils ont visité une maison de retraite de Tuktoyaktuk, un édifice financé par la Société d'habitation des TNO. Il n'y avait aucun occupant à l'intérieur et pourtant, selon l'expression de Ramsay, « le chauffage marchait à planche [full blast] ». Groenewegen, quant à elle, a noté que les lumières étaient toutes allumées. Il semble que d'autres maisons de retraite de la société d'État, à Déline et à Fort Resolution, sont dans la même situation.

Le ministre responsable de la Société d'habitation, David Krutko, a admis qu'il s'agissait d'un problème, mais n'a pas pu dire combien coûtait l'entretien de ses édifices inoccupés. Il a indiqué que des démarches étaient entreprises pour transformer une partie de la maison de retraite de Tuk en logements sociaux.

Le traversier de Fort Simpson en eaux troubles

Un conflit de travail dans le Deh Cho prend des allures épiques.

Batiste W. Foisy

Quand les employés du traversier de la rivière Liard se sont syndiqués, il y a plus d'un an, il ne s'attendait probablement pas à ce que la négociation de leur première convention collective prenne de telles proportions. En l'espace de quelques semaines, les travailleurs se sont retrouvés tour à tour en grève, en lock-out, tout fait au dépourvu et finalement au service d'un nouvel employeur. En filigrane, deux communautés ont été coupées du monde extérieur et des briseurs de grève ont été embauchés dans le Nord pour la première fois depuis la fameuse grève de la mine Giant.

Le nœud de l'affaire commence le 7 octobre quand, suite à des menaces de grève qui se faisaient déjà entendre en juillet, la Commission canadienne des relations de travail détermine que le traversier n'est pas un service essentiel et qu'il peut être interrompu. Un avis de grève est aussi tôt déposé par l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), le syndicat qui représente les employés du traversier.

Depuis le début des négociations, les parties sont à couteaux tirés. D'une part, l'employeur refuse catégoriquement de rencontrer le syndicat. De l'autre, le syndicat fait demande importante. On parle d'augmentations salariales de 30 à 40 %

Le 12 octobre, la grève est bel et bien enclenchée, coupant ainsi Fort Simpson et Wrigley de leur lien avec la route. Mais, coup de théâtre, deux jours plus tard, l'employeur, Rowe's construction, annonce qu'il met les grévistes en lock-out. L'employeur rétablit, du même coup, le service en faisant appel à des briseurs de grève. Cela, on s'en doute, déplait au syndicat.

« Non seulement cet employeur utilise des *scabs* venus du Sud, mais en plus il est le premier à le faire depuis 1992 », s'énerve alors le vice-président de l'AFPC pour la région du Nord, Jean-François Deslauriers. Todd Parsons, du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord, indique pour sa part que l'emploi de briseurs de grève est « le geste le plus répréhensible qu'un employeur puisse poser ».

Dès lors, le syndicat multiplie les demandes au gouvernement des TNO pour qu'il intervienne dans le conflit. En effet, c'est à titre de contractuel du GTNO que Rowe's opère le service de traversier. Le bateau appartient d'ailleurs au gouvernement.

Des allégations sont faites à l'effet que les briseurs de grève ne respectent pas les règles de sécurité nécessaires et que le service qu'ils offrent n'est pas à la hauteur des attentes des usagers. Selon le syndicat, l'employeur violerait, de ce fait, le contrat qui le lie au gouvernement.

C'est à ce moment que les plaintes et pétitions adressées réclamant l'action du gouvernement dans le conflit et signalant l'incompétence de la main d'œuvre de remplacement commencent à s'empiler dans les pigeonniers des députés de l'Assemblée législative.

Entre temps, l'influente Nation dénée prend le parti des travailleurs. L'organisation qui semble de plus en plus encline à supporter le mouvement ouvrier a déclaré, dans un communiqué de presse pour le moins nébuleux, qu'elle considère que l'attitude de l'employeur et du GTNO ne respecte pas les Dénés et leur « droit inhérent d'établir [leurs] propres législations ».

C'était il y a près de deux semaines.

Mais voilà, depuis, les choses se sont bousculées. Le 20 octobre, Rowe's a annoncé qu'elle renonçait à honorer son contrat avec le GTNO. La compagnie basée à Hay River a pris ses cliques et ses claques et a laissé les travailleurs en plan sur les lignes de piquetage.

À nouveau, Fort Simpson et Wrigley se sont retrouvées sans approvisionnement routier. Les habitants sont réduits à regarder anxieusement les bonbonnes de propane qui réchauffent leurs maisons se vider.

À partir de ce moment, le syndicat affirme que, dans ses conditions, les travailleurs deviennent *de facto* des contractuels saisonniers du gouvernement et que c'est avec ce dernier que les négociations doivent se poursuivre. « Si le GTNO veut que le traversier fonctionne, s'est enquis Todd Parsons, il n'a qu'à me donner un coup de fil et je lui envoie mon équipe de négociation sur-le-champ. »

Il faut croire que l'appel a été bien reçu, parce que, pas plus tard que mardi soir, le ministère des Transports a annoncé qu'il embauchait officiellement les travailleurs du traversier. Ils deviennent donc couverts par la convention collective du gouvernement avec tous les avantages que cela implique.

Selon Jean-François Deslauriers, l'entente serait permanente et implique que les employés seront réembauchés à la prochaine saison.

Mercredi matin, les employés ont regagné leur boulot et le service de traversier a été rétabli, mettant ainsi fin à cet épisode trouble de la lutte ouvrière aux TNO.

Politiques rédactionnelles et éditoriales de L'Aquilon

Les règles du jeu

1ere partie

Voici le mandat de L'Aquilon tel qu'adopté par le conseil d'administration le 3 mars 1997.

PRÉAMBULE

L'Aquilon est un média francophone, dont les propriétaires sont Les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon. Il a été fondé en 1986 par l'Association culturelle franco-ténoise, devenue le 19 octobre 1988 La Fédération Franco-TéNOise. Les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon sont incorporées depuis le 10 juillet 1992.

La MISSION de L'Aquilon, voix de la francophonie dans les Territoires du Nord-Ouest, consiste à informer la communauté franco-ténoise de façon à favoriser son épanouissement.

Le RÔLE de L'Aquilon consiste à
. informer la communauté franco-ténoise ;
. promouvoir la langue française et la culture d'expression française ;
. défendre les droits de la communauté franco-ténoise ;
. promouvoir les intérêts de la communauté franco-ténoise.

Les OBJECTIFS GÉNÉRAUX de L'Aquilon sont de
. maintenir son caractère hebdomadaire ;
. publier un journal de qualité;
. accentuer sa présence dans les petites localités, villages, hameaux des T.N.-O. ;
. maintenir une distribution pancanadienne ;
. éviter tout déficit ;
. atteindre à l'indépendance financière par rapport à la F.F.-T. ;
. susciter l'intérêt de la communauté au point de pouvoir à moyen terme mettre sur pied une structure administrative indépendante.

La POLITIQUE ÉDITORIALE de L'Aquilon
- reconnaît au premier chef le droit à l'information, puis les valeurs et principes suivants(sans ordre de préséance)
• droits historiques des francophones au Canada ;
• droits légaux des Canadiens français, exprimés dans la Loi sur les langues officielles du Canada, la Charte canadienne des droits et libertés, la Constitution canadienne, et dans les Territoires du Nord-Ouest, la Loi sur les langues officielles des T.N.-O. ;
• droits individuels des Canadiens, exprimés dans la Charte des droits ;
• légitimité de la lutte des Canadiens français pour faire respecter ces droits historiques et légaux ;
• importance de la coopération et de l'harmonie au sein de la communauté franco-ténoise;
• affirmation de l'identité canadienne-française et franco-ténoise ;
• fierté d'appartenance à la communauté franco-ténoise et à son réseau associatif ;
• légitimité de la lutte à l'assimilation ;

Suite la semaine prochaine

Petites annonces

Levée de fonds

Les cretons de Louise sont de retour. Louise se propose de préparer des cretons et de les vendre. Tous les profits de cette vente seront remis à la classe de 11e année de l'École Allain St-Cyr dans le cadre de la campagne de financement. Le contenant d'environ 300/350g se vend au coût de 6 $. Vous pouvez commander à l'école Allain St-Cy au 873-3223. Merci!

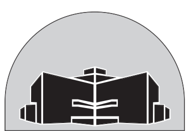
Maison à vendre

240 Fairchild Crescent
Bon prix, belle place! Demandez Sylvie, 766-2298

Au revoir Max!

Malheureusement, Max Goezt quitte Yellowknife avec ses parents et nous aimerions lui souhaiter un bon départ ainsi qu'à toute sa famille. Un gros merci au Raquet Club qui nous a accueillis pour une avant-midi santé et plaisir pour une fête amicale avec notre cher ami Max. Au revoir Max et à bientôt comme tu le dis si bien!

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)
aquilon@internorth.com



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

L'employeur préconise un programme d'action positive. Il est interdit de fumer au bureau.

Directeur général

Le directeur général relèvera de l'administrateur public et sera responsable d'établir, d'approuver et de mettre en œuvre des plans stratégiques et opérationnels ainsi que des plans d'activités liés à tous les domaines de l'Administration de santé territoriale Stanton, y compris les soins de santé, l'administration et les systèmes d'information financière. Le directeur général devra s'assurer que les programmes et les services offerts respectent le cadre législatif et les protocoles. De plus, il sera responsable de l'élaboration de politiques et de procédures afin que l'exécution de programme soit effectuée de façon efficace et sécuritaire.

Grâce à un dossier de qualité dans le domaine de la santé et des services sociaux, le candidat idéal devra démontrer qu'il possède 10 années d'expérience en administration (postes de responsabilités croissantes), dont cinq années comme cadre supérieur. Le candidat doit être titulaire d'un diplôme en gestion, en administration de la santé, en commerce ou en administration des affaires.

Le traitement varie entre 143 698 $ et 179 623 $ par année et sera établi en fonction des compétences du candidat. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest offre un ensemble intéressant d'avantages sociaux, dont de l'aide lors du déménagement. La vérification du casier judiciaire auprès de la GRC est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2005-17-3127
Date limite : 28 octobre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle/Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *www.gov.nt.ca*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant 12 mois pour combler des postes semblables.*

Carrières et professions



Collège Aurora

Instructeur en cuisine

Campus Thebacha — **Fort Smith, TNO**
Poste à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2006

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $.

No du concours : 2005-73-3145
Date limite : le 9 novembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ressources humaines, Division des services à la clientèle, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0.
Téléphone : (867) 872-6506; fax : (867) 872-2302;
courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Spécialiste de l'entretien aéroportuaire

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 26,55 $ l'heure (soit environ 55 224 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles. Les demandes d'affectation provisoire seront prises en considération. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

No du concours : 2005-31-3137
Date limite : le 4 novembre 2005

Préposé aux permis

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 22,52 $ l'heure (soit environ 43 914 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles

No du concours : 2005-31-3138
Date limite : le 2 novembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3392;
fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Chef - Gestion de cas

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-82-3129
Date limite : le 28 octobre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3300;
fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Coordonnateur de soutien de division

Yellowknife, TNO

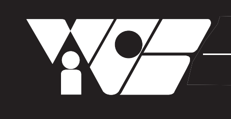
Le traitement initial est de 24,09 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : SR05/26
Date limite : le 4 novembre 2005

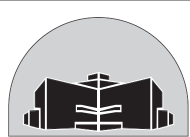
Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante:
Section des ressources humaines, Commission des accidents du travail des TNO et du Nunavut, C.P. 8888, CST-5, Yellowknife NT X1A 2R3.
Téléphone : (867) 920-3891 ou 1 800 661-0792 (sans frais); fax : (867) 873-4596 ou 1 866 277-3677 (sans frais); courriel : resumes@wcb.nt.ca

Vous pouvez vous procurer la description de travail de ce poste à : www.wcb.nt.ca.
L'employeur préconise un milieu de travail sain en favorisant un environnement à faible charge odorante



COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Technicien en pharmacie

Poste à durée déterminée d'un an

Administration de santé territoriale Stanton
Yellowknife, TNO
Le traitement initial est de 25,70 $ l'heure (soit environ 50 115 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat devra fournir un certificat de santé.

No du concours : 2005-17-3136
Date limite : le 4 novembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléphone : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0821;
courriel : jobyk@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation.*



Conseiller en santé mentale et en toxicomanie

Administration des services de santé et des services sociaux du Deh Cho — **Fort Simpson, TNO**
Poste à temps plein à durée indéterminée

Le traitement initial est de 30,64 $ l'heure (soit environ 59 748 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 150 $ et des avantages sociaux complets. Le candidat doit être autorisé à travailler au Canada. La vérification du casier judiciaire et un certificat de santé sont des conditions préalables à cet emploi.

Nº du concours : 2005-87-3141
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Secrétariat du Conseil de gestion financière, Centre des services à la clientèle de Hay River, 31 Capital Drive, Bureau 204, Hay River NT X0E 1G2. Téléphone : (867) 874-4522; fax : (867) 874-2809; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

- www.gov.nt.ca
- Nous prendrons en considération des expériences équivalentes
- L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité
- Milieu de travail sans fumée

Bienvenus chez vous!

Depuis deux semaines, vous êtes le propriétaire d'un luxueux édifice du centre-ville de Yellowknife.



Au 5101 avenue Franklin, là où s'érigeait il n'y a pas si longtemps un Canadian Tire, trône désormais une institution tout aussi canadienne et qui en plus vous appartient: le gouvernement.

Le 14 octobre, à une heure où il fait bon laisser se gaspiller des pâtisseries en écoutant des adolescentes chanter l'*Ô, Canada* dans les deux langues, les nouveaux locaux de la fonction publique fédérale de Yellowknife ont été officiellement inaugurés.

En y pénétrant, on est frappé par l'espace qui s'offre devant nous. Le plafond est élevé. Le corridor est large. Le hall est profond.

On oublierait presque qu'on s'y trouve probablement pour accomplir une tâche désagréable : remplir une déclaration de chômage, tenter d'obtenir un passeport, contacter l'Immigration, travailler.

Les premiers à avoir occupé les locaux sont les employés de Services Canada. Le lundi avant l'inauguration, le guichet unique de services gouvernementaux était en opération.

Le guichet est bilingue, a assuré Marc-André Larocque. Cinq employés peuvent vous assister en français. Dans les autres centres de Services Canada aux TNO cependant – à Fort Smith, à Hay River, à Inuvik et à Fort Simpson – le prospectus du ministère n'indique pas la mention bilingue.

Le public dispose sur place de quatre postes informatiques pour utiliser les services en ligne du gouvernement et d'autant de téléphones pour appeler la ligne 1-800-O-Canada.

Quand vous trouvez une offre d'emploi qui vous plaît, elle ne s'imprime plus sur du papier ciré en rouleau étroit, mais sur une feuille blanche format lettre. Il fallait y penser.

Marc-André est ravi du déménagement. «Il y a de la place. On est bien », sourit-il.

Celui qui s'occupe des services informatiques est tout heureux de me montrer « son » étage, le deuxième. Pour y accéder nous prenons l'escalier central dont le chic des balustrades vitrées interdit l'ascenseur.

Le bureau de Marc-André donne sur la fameuse grande vitre du côté sud. Il adore la lumière, mais il n'aurait pas craché, non plus, sur une place face à la *main*, là où les fenêtres s'ouvrent.

Le plancher est couvert de tuiles de tapis. Nous passons par une pièce vaste et vide. Une des tuiles est soulevée et on peut voir que le plancher est surélevé d'au moins 50 centimètres. Dessous, il y a tout le filage et la tuyauterie. Marc-André s'épate du temps qu'il épargnera à ne pas percer de murs.

En passant par l'escalier d'en arrière, nous aboutissons (presque) sur le toit. Dans l'embrasure de la porte qui mène à ce que tout le monde appelle déjà « le Penthouse », nous distinguons une poignée d'ouvriers qui s'affairent à placer des dalles de ciment.

L'endroit est destiné à être une aire de repos pour les employés. L'été prochain, le toit sera aménagé en parc urbain avec de la pelouse, des arbres et des bancs pour s'embrasser. Ça promet d'être un beau jardin. Dans les couloirs, on chuchote qu'il coûte un million de dollars.

Les employés de l'Environnement et des Affaires indiennes, les seuls à conserver leurs vieux locaux, vont être jaloux.

Développement durable

L'édifice s'appelle Greenstone.

Le nom, retenu parmi plus de 200 suggestions, n'est pas une tentative de nous faire oublier le revêtement gris terne du bâtiment, mais plutôt une référence à la grande ceinture de roche verte sur laquelle repose Yellowknife. C'est aussi, dit-on, un clin d'œil aux « qualités écologiques » de la bâtisse.

On l'a beaucoup répété, le nouvel édifice porte le sceau du développement durable. Lors de l'ouverture de l'édifice Greenstone des panneaux unilingues anglais disposés à différents endroits du rez-de-chaussée, détaillaient certaines des astuces éco-énergétiques qui permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un bâtiment vert.

La face sud de l'édifice est un immense mur-rideau composé à moitié de panneaux photovoltaïques qui produisent de l'électricité avec les rayons du soleil. On estime que le mur-rideau fournira 5 % de l'énergie utilisée par le bâtiment, un record pour un édifice gouvernemental, au Canada.

Cette façade vitrée est orientée si bien que, 90 % des heures d'ouverture, la place sera éclairée à la lumière du jour. Le matin de l'inauguration, quand les nuages ont finalement daigné prendre congé, l'édifice s'est instantanément gorgé de soleil et mis les orateurs à contre-jour.

L'édifice Greenstone sera, en partie, chauffé à l'énergie solaire passive. Les toilettes du bâtiment sont conçues pour minimiser la consommation d'eau. Même la moquette est faite de matière recyclée.

Toutes ces particularités, estime le ministère des Travaux publics, permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre des fédéraux de 372 tonnes par année. L'équivalent des émissions annuelles de 75 Canadiens.

L'architecte principal du bâtiment, Richard Isaac, n'était pas en mesure de dire quelle quantité d'énergie a été requise pour ériger la construction; ni la quantité de gaz émise pour y arriver. On ne saura donc pas à partir de quand ces économies d'énergie seront véritablement des économies.

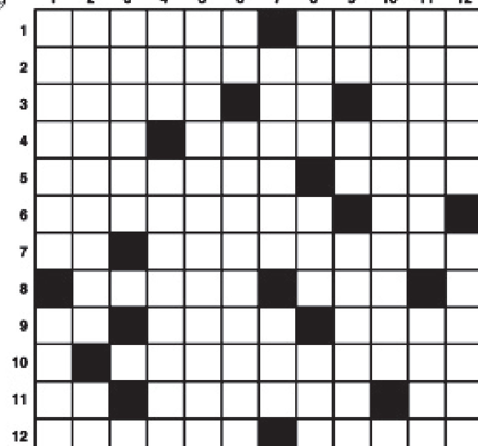
Parce que Ethel Blondin-Andrew l'a annoncé avec un large sourire, on sait par contre que les économies d'énergies sauveront 70 000 $ aux contribuables, chaque année. Étant donné que le bâtiment nous coûte 28 millions de dollars, faut-il supposer que l'investissement dans la technologie verte commencera à se rentabiliser en 2045?

Espérons, d'ici là, que le prix de l'énergie n'augmentera pas trop.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 879



HORIZONTALEMENT
1- Prénom masculin. —Écrivain canadien-français (1837-1918).
2- Dont tous les côtés sont égaux.
3- Fine, adroite. —Adverbe. —Figure héraldique.
4- Ce qui arrive. —Tige centrale de la ramure d'un cerf (pl.).
5- Chacun des deux canaux qui portent l'urine des reins dans la vessie. —Sans variété.
6- Produis un son. —Année.
7- Article espagnol. —Cherches à gagner du temps.
8- Fis tort à quelqu'un. —Vaut 100 mètres carrés.
9- Doublée. —Gamin de Paris. —Antilope.
10- Aller à la ruine, décliner.
11- Existes. – Abjurée. —La guérison partielle d'un tic.
12- Écureuil rayé. —Abri.

VERTICALEMENT
1- Métal liquide. —Existez.
2- Peinture transparente sur papier blanc. —Connu.
3- Ils connaissent beaucoup de changement dans leur pays.
4- Compagnie. —Au Québec, ce ne sont pas des grille-pain, mais des...
5- Réduits à l'essentiel.
6- Personnel. —Prénom féminin.
7- Exercer le métier de torero. —Dans ce pays.
8- Personnel. —Famille nombreuse et encombrante, soit une smalah, divisée en deux foyers. —Prénom féminin.
9- Infinitif. —À le. —Débauches.
10- Faisaient couvrir une chienne par un chien de race différente.
11- Acide aminé des êtres vivants. —Trou du pain.
12- Chêne vert. —Origine d'une doctrine.

RÉPONSE DU NO 878





SEMAINE DU 30 OCT. AU 6 NOV. 2005

ANNIVERSAIRES :
30 octobre CLAUDE LELOUCH (Scorpion-Bœuf)
1er novembre CANOVA (Scorpion-Coq)



BÉLIER
Vous commencez une période qui vous apportera beaucoup de bonheur. Vous avez besoin que l'on vous rassure. Vous êtes capable de faire des choses exceptionnelles.



TAUREAU
La planète Vénus vous donne beaucoup d'espoir dans vos sentiments. Vous êtes sûr de votre jugement. Vous allez vers des choses qui vous apporteront de l'épanouissement.



GÉMEAUX
Ne vous comparez pas aux autres et comprenez que vous avez une valeur unique. La planète Pluton vous fait voir les choses d'une manière différente du passé. Vous êtes capable de vous surpasser.



CANCER
Vous êtes dans une période où votre vie affective est capitale. Vous savez agir pour que tout soit merveilleux. Vous avez besoin que l'on soit très honnête envers vous.



LION
Vous vivez des désappointements mais cela ne durera pas. Vous pensez à faire un voyage. Vous aimez analyser tout ce qui vous arrive. Cela vous est d'un grand secours.



VIERGE
Vous ne devez pas perdre votre temps dans des situations sans issue. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention. Tout dans votre existence prend de la force morale.



BALANCE
Vous avez beaucoup d'énergie au plan professionnel. La planète Mars vous donne la capacité de savoir vite ce que vous devez faire. Cela est capital pour vous.



SCORPION
Vous avez besoin d'aller vers du bonheur. Vous ne vous laissez pas influencer par des choses inutiles. Vous êtes dans une période de changements radicaux.



SAGITTAIRE
Vous vivez une semaine qui vous apprend beaucoup de choses et qui en même temps, vous donne de la paix. Vous êtes capable de savoir vraiment ce qui vous convient.



CAPRICORNE
Vous vivez beaucoup de choses en même temps et cela vous apporte une nouvelle manière de penser. Vous êtes obligé de tenir compte de plusieurs situations. La Lune vous donne le besoin de vous exprimer.



VERSEAU
Ne vous éloignez pas de ceux qui vous sont chers. Vous avez beaucoup de choses à vivre et tout ira très bien. Ne vous faites pas de mal avec des riens.



POISSONS
Semaine extraordinaire dans le domaine de vos sentiments. Vous avez besoin que l'on se rapproche de vous. La planète Neptune vous fait ressentir plusieurs choses d'une façon très sérieuse.